

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU 10 AVRIL 2018

Délégués titulaires présents :

Mesdames Marie-Claire BAILLEUX, Ludivine BILLOIR, Marie-Andrée CHOTEAU, Camille COQUELET, Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Anne GOZE, Christine NELAIN, Bernadette SOPO, Isabelle ZAWIEJA.

Messieurs Francis BERKMANS, Michel BLAISE, Alain BOURGUIN, Marc BURY, Salvatore CASTIGLIONE, Clotaire COLIN, Jean-Paul COMYN, Alain DEE, Laurent DEGALLAIX, Jean-François DELATTRE, Gérard DELMOTTE, Michel DEWITTE, Waldemar DOMIN, Joël DORDAIN, Jean-Marie DUBOIS, José DUBRULLE, Jean-Claude DULIEU, Thierry GIADZ, Didier JOVENIAUX, Bruno LEJEUNE, Jacques LOUVION, Jean-Claude MESSAGER, Henri PIETTE, Alexandre RASZKA, Gérard RAVEZ, Eric RENAUD, Aymeric ROBIN, Jean-Paul RYCKELYNCK, Bruno SALIGOT, Daniel SAUVAGE, Eric STIEVENARD, Fabien THIEME, Jean-Marie TONDEUR, Pascal VANHELDER, Jean-Noël VERFAILLIE, Francis WOJTOWICZ, Raymond ZINGRAFF.

Délégués suppléants présents :

Madame Corinne COLLET-DONNAINT
Monsieur Xavier JOUANIN
Monsieur Joël SOIGNEUX
Monsieur Jean-Yves SYBILLE

Liste des délégués absents ayant donné pouvoir :

Madame Ludivine BILLOIR donne pouvoir à Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE
Madame Anne GOZE donne pouvoir à Monsieur Alexandre RASZKA
Monsieur Joël DORDAIN donne pouvoir à Monsieur Pascal VANHELDER
Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK donne pouvoir à Monsieur Bruno LEJEUNE

Liste des délégués excusés :

Madame Marie-Claire BAILLEUX
Madame Camille COQUELET
Madame Christine NELAIN
Madame Bernadette SOPO
Madame Isabelle ZAWIEJA
Monsieur Marc BURY
Monsieur Salvatore CASTIGLIONE
Monsieur Clotaire COLIN
Monsieur Jean-Paul COMYN
Monsieur Alain DEE
Monsieur Laurent DEGALLAIX
Monsieur Jean-François DELATTRE
Monsieur José DUBRULLE
Monsieur Thierry GIADZ
Monsieur Jacques LOUVION
Monsieur Jean-Claude MESSAGER
Monsieur Daniel SAUVAGE
Monsieur Fabien THIEME

Liste des délégués absents et non excusés :

Monsieur Francis BERKMANS
Monsieur Michel BLAISE

Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE

Référence d'inscription au registre des actes administratifs : D2018_04_05

Objet : Programme d'investissements pour l'exercice 2018

Vu l'arrêté préfectoral en date du 31 janvier 2013 portant création du Syndicat Mixte issu de la fusion du Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur et du Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes,

Vu l'arrêté préfectoral modificatif en date du 22 avril 2014,

Vu l'arrêté préfectoral modificatif en date du 15 mai 2014 portant adoption des statuts du SITURV, Syndicat Mixte issu de la fusion du Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur et du Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2016 portant changement de dénomination du Syndicat Mixte issu de la fusion du Syndicat Intercommunal pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur et du Syndicat Intercommunal pour les Transports Urbains de la Région de Valenciennes,

Vu les articles L.5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

Considérant que :

Le détail du programme d'investissements proposé au titre de l'exercice 2018 et la note explicative correspondante figurent en annexe de la présente délibération.

Ce programme, d'un montant prévisionnel de **7 042 945€**, est synthétisé comme suit :

1-Les investissements d'exploitation :

Ces opérations d'un montant estimé à **3 670 222 €** portent notamment sur :

- les engagements du SIMOUV au titre du contrat de délégation de service public relatifs à la réalisation de différentes mises en conformité de l'infrastructure tramway et des systèmes ;
- le renouvellement du système de vidéosurveillance de la première ligne (mis en place en 2005/2006) ;
- les crédits de paiement portant sur la réfection des stations de la première ligne, conformément aux délibérations du Comité Syndical en date des 06 octobre et 21 décembre 2017 ;
- la mise en œuvre d'une solution WIFI dans les rames de tramway ;
- la mise en conformité des installations fixes : chaufferie du site de Saint-Sauve et bache incendie du dépôt de Saint-Waast ;
- la mise à niveau de la console de programmation du tour en fosse des rames de tramway ;

- le remplacement du système d'anti-franchissement de feu de signalisation de la ligne 2, dans la mesure où le système actuel est peu fiable et contraint l'exploitation de la T2 (sur ce point, une procédure d'expertise judiciaire est en cours afin notamment de déterminer l'origine des malfaçons et la nature des fautes commises par les différents intervenants) ;
- une somme complémentaire au titre du renouvellement de la billettique, afin de prévenir certains aléas.

Enfin, comme indiqué lors des débats au titre du rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2018, les études ainsi que les travaux de mise en conformité des bâtiments liés à la conversion au gaz du parc roulant bus débiteront cette année.

2-Grandes révisions du tramway :

Ce programme, d'un montant de 598 002€, porte sur la révision des rames de tramway ayant atteint les 600 000KM conformément à l'autorisation de programme votée le 14 décembre 2016.

3-Renouvellement du parc d'autobus :

Ce programme, d'un montant estimé de 1 829 722€, porte sur le renouvellement partiel du parc roulant conformément à l'autorisation de programme votée le 14 décembre 2016.

4-Les infrastructures de sécurité :

Ce programme, d'un montant estimé de 220 000€, porte sur les demandes des services de l'Etat dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des lignes 1 et 2 du tramway et des études nécessaires à la réalisation d'un tourne à gauche sur la commune de Fresnes-sur-Escaut à sa demande.

5-Informatique et logiciels :

Ce poste, d'un montant envisagé de 5 000€, vise à renouveler des logiciels de bureautique et une partie du parc informatique du SIMOUV.

6-Les enquêtes :

Ce programme intégrera une enquête ménage déplacement sur l'ensemble du ressort territorial du Syndicat pour un montant estimé de 400 000€.

7-Les fiches action du Plan de Déplacements Urbains :

Ces dépenses, d'un montant estimé de 170 000€, portent notamment sur la mise en œuvre d'une étude de faisabilité au titre la desserte en tramway de l'hôpital de Valenciennes ainsi que la mise en œuvre du schéma directeur cyclable.

8-SCoT:

Ces dépenses, d'un montant estimé de 100 000€, portent sur l'animation du SCoT.

9-Divers travaux :

Ce poste, d'un montant estimé de 50 000€, correspond à divers travaux exceptionnels pouvant être sollicités par le délégataire ou affectant le bâtiment du SIMOUV.

Il est donc demandé au Comité Syndical d'approuver le programme d'investissements au titre de l'exercice 2018, pour un montant de 7 042 945€.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité d'approuver le programme d'investissements au titre de l'exercice 2018, tel qu'annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance

Le 10 avril 2018

POUR EXTRAIT CONFORME
de la Présidente du SIMOUV
Syndicat Intercommunal de Mobilité et
d'Organisation Urbaine du Valenciennois
Zone Industrielle N°4
B.P.12 - 59 680 SAINT SAULVE
Anne Taisne
Téléphone : 03 27 45 65 21
Fax : 03 27 45 65 21
Courriel : contact@simouv.fr

Publiée le :

Affichée le : **17 AVR. 2018**

Transmise au Représentant de l'État le :

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe inistratif de LILLE dans un délai de deux ces de l'État.

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 17/04/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/04/2018

SIMOUV
Syndicat Intercommunal de Mobilité et
d'Organisation Urbaine du Valenciennois
Zone Industrielle N°4
B.P.12 - 59 880 SAINT SAULVE
Tél : 03 27 45 65 25
Fax : 03 27 45 65 21
Courriel: contact@simouv.fr
La Présidente

A.L. DUFUR-TONINI

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS - SIMOUV 2018

1 INVESTISSEMENT D'EXPLOITATION	
INFRASTRUCTURES DU TRAMWAY	657 278
SYSTEMES TECHNIQUES TRANSVERSAUX	140 000
RENOUVELLEMENT DE LA VIDEOSURVEILLANCE T1	540 000
REFECTION DES STATIONS DE LA T1	802 944
MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION WIFI - TRAMWAY	150 000
MISE A NIVEAU DU TOUR EN FOSSE	100 000
REFECTION CHAUFFERIE DE SAINT-SAULVE	110 000
REARISE EN ETAT BACHE INCENDIE SAINT-WAAST	40 000
SOLUTION DE REMPLACEMENT DU DAAT - T2	700 000
BILLETTIQUE	130 000
TRANSITION ENERGETIQUE GNV (station gaz et bâtiment)	300 000
TOTAL	3 670 222
2 GRANDES REVISIONS TRAMWAY	598 002
3 RENOUVELLEMENT PARC AUTOBUS	
VEHICULES PREVUS AU CONTRAT DE DSP	1 829 722
TOTAL	1 829 722
4 INFRASTRUCTURES SECURITE	
AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE SECURITE	200 000
MISE EN PLACE TOURNEE A GAUCHE FRESNES SUR ESCAUT	20 000
TOTAL	220 000
5 INFORMATIQUE ET LOGICIELS	
MAINTENANCE MATERIELS	4 000
MAINTENANCE LOGICIELS	1 000
TOTAL	5 000
6 ENQUETES	
ENQUETE MENAGE DEPLACEMENT	400 000
TOTAL	400 000
7 FICHES ACTION PDU	
ETUDE FAISABILITE DESSERTE HOPITAL	70 000
CREATION DE POLES D'ECHANGES ET DE P+R	30 000
METTRE EN CEUVRE LE SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	70 000
TOTAL	170 000
8 ETUDES ET SUIVI SCOT	100 000
9 ALEAS TRAVAUX ET BATIMENT SIMOUV	50 000
A - Investissements structurels (1+2+4+5+6)	4 893 223
B - Renouvellement du parc autobus (3)	1 829 722
C - Investissements au titre des orientations du PDU (7), du SCOT (8) et divers travaux	320 000
A FINANCER A+B+C	7 042 945



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MOBILITÉ ET D'ORGANISATION URBAINE DU VALENCIENNOIS

Présentation du programme d'investissements 2018

Préambule :

La présente note a pour objet de présenter le programme d'investissements 2018 du SIMOUV d'un montant de 7 042 945€. Par ailleurs, les montants indiqués sont établis en €HT et estimés. Ces derniers seront actualisés au vu des différents marchés.

1 INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION

Au titre de la convention de délégation de service public de transport du 17 décembre 2015, le SIMOUV assure le renouvellement et le gros entretien des biens mis à disposition du Délégataire, à savoir :

- les biens immobiliers et leurs agencements,
- les infrastructures du tramway,
- le matériel roulant tramway et son équipement,
- les équipements SAEIV,
- l'outillage fixe de maintenance,
- les installations techniques d'exploitation ou de maintenance.

Ce programme a fait l'objet de modifications actées par un avenant n°1 en date du 22 décembre 2016 au contrat de délégation. Ces modifications ont ainsi conduit, après échanges avec le Délégataire, à privilégier le renouvellement du parc roulant.

Par ailleurs, les projections intègrent dès 2018 :

- le renouvellement du système de vidéosurveillance de la première ligne (mis en place en 2005/2006) ;
- les crédits de paiement portant sur la réfection des stations de la première ligne, conformément aux délibérations du Comité Syndical en date des 06 octobre et 21 décembre 2017 ;
- la mise en œuvre d'une solution WIFI dans les rames de tramway ;
- la mise en conformité des installations fixes : chaufferie de Saint-Saulve et bâche incendie du dépôt de Saint-Waast ;
- le remplacement du système d'anti-franchissement de feu de signalisation de la ligne 2 dans la mesure où le système actuel est peu fiable et contraint l'exploitation de la T2. Sur ce point, une procédure d'expertise judiciaire est en cours afin notamment de déterminer l'origine des malfaçons et la nature des fautes commises par les différents intervenants.

Par ailleurs, le marché portant sur le renouvellement de la billetterie (5 156 041,50 €) a été inscrit en totalité sur l'exercice 2017. Une somme complémentaire de 130 000€ est proposée afin de prévenir certains aléas.

LOI N° 2015-992 PORTANT SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte incite les territoires français à s'engager dans des formes d'écosystèmes énergétiques locaux en encourageant notamment l'émergence de « territoires à énergie positive ».

Les décrets portant application de l'article 37 de ladite loi disposent que les agglomérations de plus 250 000 habitants devront dès 2020 utiliser et acheter des véhicules dits « propres », divisés dans le Groupe 1 et 2, utilisant notamment la technologie gaz naturel véhicule (GNV), électrique ou à l'hydrogène.

Dans ce contexte, le SIMOUV a décidé de s'orienter vers une technologie de transition au GNV et plus particulièrement le gaz naturel comprimé.

Il appartiendra ainsi au SIMOUV de réaliser les études techniques en vue de la création d'une station de gaz. L'estimation des études et des travaux est de 1 500 000€ HT.

Les études ainsi que les travaux de mise en conformité des bâtiments débuteront en 2018 (300 000€ HT) pour s'achever avec la mise œuvre de la station gaz en 2019 (1 200 000€ HT).

Le parc roulant devra également être partiellement renouvelé afin de disposer de bus au GNV (Cf infra).

La synthèse au titre des investissements d'exploitation est détaillée ci-après :

1 INVESTISSEMENT D'EXPLOITATION	
INFRASTRUCTURES DU TRAMWAY	657 278
DEPOT TRAMWAY DE ST-WAAST	-
ATELIER BUS DE ST-WAAST	-
DEPOT BUS DE ST-SAULVE	-
DEPOT BUS DE DENAIN	-
SYSTEMES TECHNIQUES TRANSVERSAUX	140 000
RENOUVELLEMENT DE LA VIDEOSURVEILLANCE T1	540 000
BATIMENTS	-
MISE A NIVEAU DES SYSTEMES INFRASTRUCTURES TRAMWAY	-
REFECTION DES STATIONS DE LA T1	802 944
MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION WIFI - TRAMWAY	150 000
MISE A NIVEAU DU TOUR EN FOSSE	100 000
REFECTION CHAUFFERIE DE SAINT-SAULVE	110 000
REMISE EN ETAT BACHE INCENDIE SAINT-WAAST	40 000
SOLUTION DE REMPLACEMENT DU DAAT - T2	700 000
BILLETIQUE	130 000
TRANSITION ENERGETIQUE GNV (station gaz et bâtiment)	300 000
TOTAL	3 670 222

2 GRANDES REVISIONS DU TRAMWAY

Les premières rames ont été mises en service pour les essais dès 2005 et en service commercial en juin 2006. Des opérations de « Grande Révision des Organes » des rames de tramway sont nécessaires lorsqu'elles atteignent 600 000 km et 900 000km.

Cette opération concerne donc, sur la durée de la convention de délégation, les 21 premières rames.

Le plan du constructeur préconise la révision générale à 600 000 km sur les équipements suivants :

- o bogies Moteur
- o bogies Porteur
- o centrales hydrauliques de freinage Bogie Moteur
- o centrales de desserrage secours Bogie Moteur
- o centrales hydrauliques de freinage Bogie Porteur
- o étriers de frein Bogie Moteur
- o étriers de frein Bogie Porteur
- o pantographes
- o moteurs de porte
- o ensembles éjecteur de sable
- o groupes moto ventilateur
- o disjoncteurs
- o climatisations de voyageurs
- o climatisations cabine.

La révision générale des 900 000 km est programmée à compter de 2021.

Le contrat de délégation incluait une option permettant de confier ces prestations au Délégataire. Cette option a été levée le 30 juin 2016 et conduit dès lors, dans la continuité de l'autorisation de programme votée le 14 décembre 2016, aux dépenses suivantes :

2 GRANDES REVISIONS TRAMWAY	598 002
-----------------------------	---------

3 RENOUELEMENT DU PARC D'AUTOBUS

Conformément à la convention de délégation, il appartient au Syndicat d'assurer le renouvellement du parc d'autobus. Ce renouvellement porte sur des véhicules thermiques.

3 RENOUELEMENT PARC AUTOBUS	
VEHICULES PREVUS AU CONTRAT DE DSP	1 829 722

4 INFRASTRUCTURES DE SECURITE

4.1 AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE SECURITE

Ce poste correspond aux travaux sécuritaires des deux lignes de tramway et qui relèvent dès lors de la responsabilité du SIMOUV.

4.2 TOURNE A GAUCHE SUR LA COMMUNE DE FRESNES-SUR-ESCAUT

A la demande de ville de Fresnes-sur-Escaut, des études seront menées afin d'analyser la faisabilité technique d'un tourne à gauche au carrefour rue Edgard Loubry et rue Emile Zola.

Ces programmes conduiront dès lors aux besoins de financement suivants :

4 INFRASTRUCTURES SECURITE	
AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE SECURITE	200 000
MISE EN PLACE TOURNE A GAUCHE FRESNES SUR ESCAUT	20 000
TOTAL	220 000

5 INFORMATIQUE ET LOGICIELS

Ce programme porte sur le renouvellement des équipements informatiques et logiciels du SIMOUV.

5 INFORMATIQUE ET LOGICIELS	
MAINTENANCE MATERIELS	4 000
MAINTENANCE LOGICIELS	1 000
TOTAL	5 000

6 ENQUÊTES

Ce programme intégrera une enquête ménage déplacement pour un montant estimé de 400 000€ HT. Cette enquête permettra de disposer de données sur les deux lignes de tramway et d'adapter l'offre de transport.

6 ENQUÊTES	
ENQUETE MENAGE DEPLACEMENT	400 000
TOTAL	400 000

7 FICHES ACTIONS PDU

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) propose 25 fiches action. Le SIMOUV intègre dans ce programme les actions du PDU dont il est pilote. Les actions du SIMOUV porteront notamment sur :

- l'étude de faisabilité et les premiers travaux au titre la desserte en tramway de l'hôpital de Valenciennes ;
- le développement des pôles d'échanges et des parking-relais ;
- la mise en œuvre d'arceaux à vélos ;

7 FICHES ACTION PDU	
ETUDE FAISABILITE DESSERTTE HOPITAL	70 000
CREATION DE POLES D'ECHANGES ET DE P+R	30 000
METTRE EN ŒUVRE LE SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	70 000
TOTAL	170 000

8 ETUDES ET SUIVI DU SCOT

Le présent poste porte sur les études nécessaires au suivi du SCoT pour un montant annuel de 100 000€.

9 DIVERS TRAVAUX ET BATIMENT DU SIMOUV

Ce poste correspond à divers travaux exceptionnels pouvant être sollicités par le Délégué et/ou affectant le bâtiment du SIMOUV, pour un montant prévisionnel de 50 000€ HT par an.

